

REPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION GENERALE
DE L'AVIATION CIVILE

Fiche d'éligibilité n° 2A-0015

Avion :

SE AVIATION AIRCRAFT

MiCRovolt

Edition n°2 – mai 2020

Nombre de pages : 7

Fiche d'éligibilité du kit en classe 2

Marque : **DYN'AERO**

Modèle : **MiCRovolt**

Détenteur de l'éligibilité :

SAS SE AVIATION AIRCRAFT
22 rue Denis Papin
25300 PONTARLIER

Fournisseur du kit :

SAS SE AVIATION AIRCRAFT
22 rue Denis Papin
25300 PONTARLIER

Eligibilité n° **2A-0015**

délivrée le : **11/05/2009**

1 BASES REGLEMENTAIRES DE L'ELIGIBILITE

1.1 Conditions techniques de navigabilité

Le kit doit répondre techniquement, dans le cadre de la procédure d'éligibilité prévu dans l'arrêté du 22 Septembre 98 relatif au certificat de navigabilité spécial d'aéronef en kit (C.N.S.K.), aux conditions techniques suivantes :

- FAR 23 Amendement 7 (Eff. 14 septembre 1969)

1.2 Conditions spéciales

Parachute de secours avion :

Cette installation est décrite dans les documents Dyn'Aéro référencés :

- MPLPS00 : Parachute Kit Structure
- MPLPK00 : Parachute Kit Installation

et répond techniquement aux **Conditions techniques complémentaires pour avion en kit équipé d'un parachute de secours** (Edition 1 du 09 mars 2005)

Option EFIS :

Cette option est décrite dans les documents Dyn'Aéro référencés :

- MGENOIN : Tableau de bord

et répond techniquement aux **Conditions techniques complémentaires pour avion en CNSK équipé d'un système d'indication électronique fournissant des informations de vol, navigation et paramètres moteur** (Edition 1 du 27 mars 2007)

1.3 Equivalent de sécurité

Néant

2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

2.1 Généralités

Le kit MiCRovolt est un avion monomoteur, biplace cote à cote et à ailes basses. L'empennage horizontal est haubané. L'avion est équipé d'un longeron de fuselage et la coque du fuselage est en carbone. La voilure est constituée d'un longeron composite bois/carbone et d'un revêtement de voilure en carbone. La définition de type se trouve dans le document DYN'AERO référencé V BE NO FD 01.

2.2 Dimensions

Voilure

Envergure	:	6,63 m
Surface	:	5,20 m ²
Allongement	:	8,45
Corde moyenne	:	0,8 m
Dièdre principal	:	3°

Fuselage

Longueur hors tout	:	5,53 m
Hauteur	:	1,53 m
Largeur cabine	:	1,12 m

Empennage horizontal

Envergure	:	2 m
Corde moyenne	:	0,53 m
Surface	:	1,00 m ²

2.3 Train d'atterrissement

Type	:	Tricycle
Train principal	:	A lame d'absorption en fibre de verre
Train avant	:	Deux tubes coulissant l'un dans l'autre avec suspension par Sandows.

2.4 Moteurs

Modèle	:	ROTAX 912 ULS / S
Constructeur	:	ROTAX
Puissance maximale continue	:	92,5 HP (69 KW) / 5500 RPM
Décollage	:	98,6 HP (73,5 KW) / 5800 RPM

Aptitude voltige

Pas de modification moteur.

Injection : SILENT HEKTIK

Kit CHRISTEN

Piquage de l'huile sur point haut

Selon document V BE NO CH 00: schéma de principe du circuit d'huile

Circuit essence : Piquage essence sur réservoir façon CR100

Selon document V BE NO CE 00 : schéma de principe du circuit essence

2.5 Hélices

Bipale à pas fixe	Constructeur:	Dyn'Aéro
	Composition:	Composite
	Type :	MKIHE11 ()
	Diamètre :	156 cm
Tripale à pas fixe	Constructeur:	Dyn'Aéro
	Composition:	Composite
	Type :	MKIHE10 ()
	Diamètre :	156 cm
Bipale à pas variable hydraulique	Constructeur:	Dyn'Aéro
	Composition:	Composite
	Type :	MKIHE12 ()
	Diamètre :	156 cm

Tripale à pas variable hydraulique	Constructeur :	Dyn'Aéro
	Composition :	Composite
	Type :	MKIHE13 ()
	Diamètre :	156 cm

2.6 Carburant

Type : Sans plomb 95 à 100 LL : Carburants sans alcool uniquement *
 Capacité : 80 L

* *Seuls les carburants répondant à la spécification ROTAX : S I-912-016, dernière révision.*

2.7 Huile

Type : Semi ou synthèse
 Capacité : 4 L avec filtre

2.8 Liquide de refroidissement

Type : Eau au glycol
 Capacité : 3 L

2.9 Masse et centrage

Mise à niveau

Mettre l'avion en état de vol (avec eau et huile moteur) sans essence ni personne à bord sur des balances de sorte que le bord de la cabine soit à 1,6° piqueur par rapport à l'horizontale.

Référence de centrage

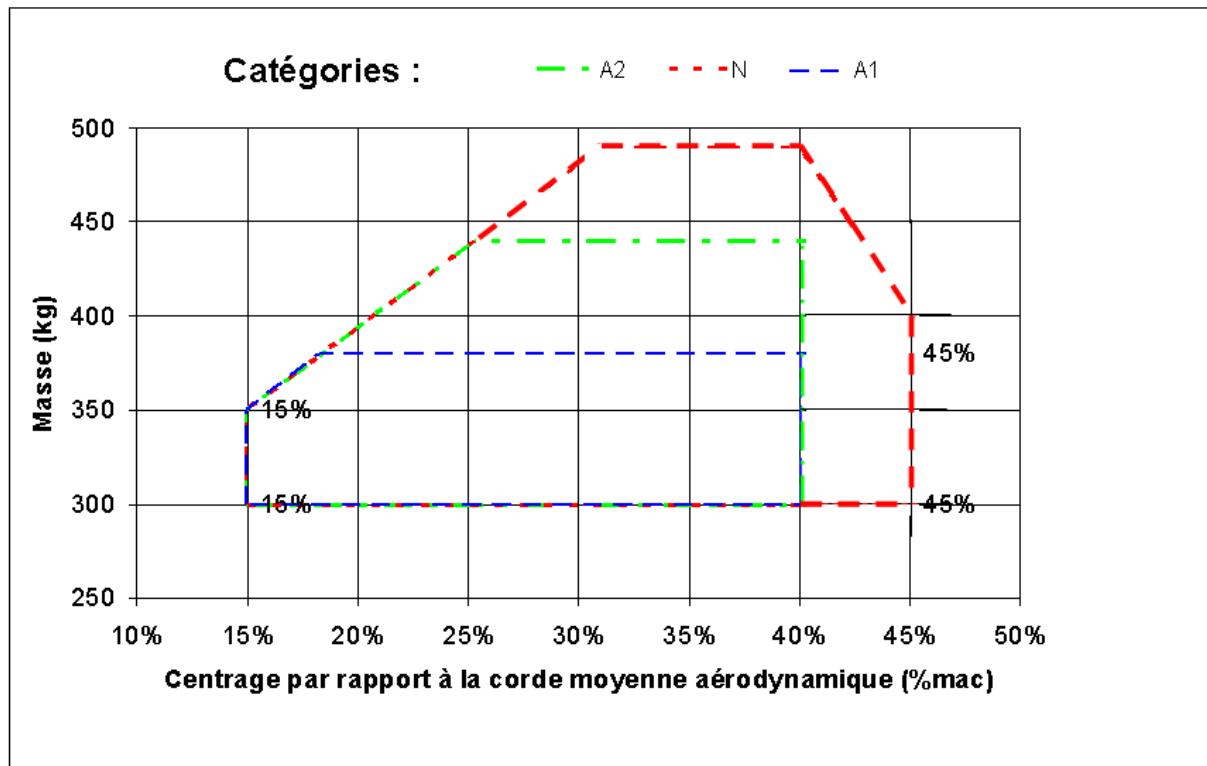
Origine des distances : Bord d'attaque de la corde moyenne
 Corde aérodynamique : 800 mm

Masses

masse à vide	:	250 kg
masse maximale Catégorie N	:	490 kg
masse maximale Catégorie A1	:	380 kg
masse maximale Catégorie A2	:	440 kg
masse maximale bagages	:	15 kg en catégorie N.

Bagages interdits en catégories A1 et A2.

Limites de centrage



Plan de chargement

	Masse (kg)	Bras de levier (m)	Moment (m.kg)
Masse à vide			
Pilote		0.700	
Copilote		0.700	
Bagage		1.150	
Essence		-0.02	

Masse totale		Somme des moments	
--------------	--	-------------------	--

2.10 Débattement des gouvernes

Profondeur	:	-10° / +3,5°
Aileron	:	-5° / +3°
Direction	:	-20° / +20°
Volets		
Position croisière	:	0°
Position atterrissage	:	25°

2.11 Liste minimale des équipements

Instruments de vol

Anémomètre
Altimètre
Compas magnétique
Bille
Accéléromètre

Instruments moteur

Compte tour
Température d'huile
Pression d'huile
Température culasse
Jauge essence
Jauge à huile Rotax

Voyants

Pression d'huile
Alarme batterie

Equipement voltige

Dispositif scellé d'enregistrement des facteurs de charge

3 LIMITATIONS

3.1 Vitesses limites

V _{mini}	91 km/h (N) 86 km/h (A2) 80 km/h (A1)	49 kts (N) 46 kts (A2) 43 kts (A1)	Vitesse de décrochage 0 à masse maximale
V _a	235 km/h (N) 264 km/h pour les Cat. A1 et A2	127 kts (N) 142 kts pour les Cat. A1 et A2	Vitesse de manoeuvre
V _{ne}	320 km/h	173 kts	Vitesse à ne jamais dépasser
V _d	355 km/h	192 kts	Vitesse de dimensionnement
V _{no}	264 km/h	142 kts	Vitesse maximale d'utilisation normale
V _{fe}	170 km/h	92 kts	Vitesse limite volets sortis

3.2 Facteur de charge limite

Catégorie N

Volets rentrés	: +3.8g/-1.5g
Volets sortis	: +2g/-0g

Catégorie A1

Volets rentrés	: +7g/-3.5g
<i>Utilisation des volets interdite</i>	

Catégorie A2

Volets rentrés	: +6g/-3g
<i>Utilisation des volets interdite</i>	

4 DOCUMENTS ASSOCIES

TABLEAU DES COMPOSANTS ILLUSTRES MiCROVOLT	V GE NO 09
TABLEAU DES COMPOSANTS ILLUSTRES TABLEAU DE BORD, (LE CAS ECHEANT).	M GE NO IN
MANUEL DE MONTAGE	M EX NO 02
MANUEL DE MAINTENANCE	M EX NO 03
PROGRAMME DE VERIFICATION	M EX NO 04
MANUEL DE VOL	V EX NO 01

NOTES

NOTE 1 :

Se référer à la dernière édition du manuel de maintenance et Bulletins Service du motoriste, en effet des variations peuvent apparaître selon le type de moteur et le carburant utilisé.